



**Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc**

**COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2025**

Convocation du 5 mars 2025
Liste des délibérations affichée et publiée
sur internet le 14 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le onze mars à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

PRESENTS : Rémy MOULIN, Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Xavier BIZOT, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, Marie-Hélène PASCO, Paul PERSONNIC et Christophe TRONET

ABSENTS : Maryse LAURENT (donne pouvoir à Pascale GALLERNE)
Viviane BOULIN (donne pouvoir à Annie LABBE)
Pierre-Jean SALAUN (donne pouvoir à Marie-Ange LE FLANCHEC)
Pierre-Yves BRUNEL (donne pouvoir à Romuald LABARRE)
David ROUALEN (donne pouvoir à Xavier BIZOT)
Pierre MONFLIER (donne pouvoir à Marie-Hélène PASCO)
Yann LE GUEDARD (excusé)
Martial COLLET (excusé)

SECRETAIRE DE SEANCE : Maxime LE CRONC

Membres en exercice : 33

Présents : 25

Votants : 31

VOIRIE

**2025-917 AMENAGEMENT DU GIRATOIRE DE BEL AIR SUR LA RD 45
ET DES ESPACES PUBLICS CONNEXES :
CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ET DE TRAVAUX
SUR MANDAT, RELATIVE A LA MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS DE BUS
DU RESEAU TUB SITUES RUE DE BEL AIR**

Rappel de l'opération par Mme GALLERNE

Le projet de giratoire vise à sécuriser l'accès principal du lotissement « Domaine de Launay » qui est réalisé sur la rue des Quartiers, au niveau de son intersection avec la rue des Violettes et la rue des Roses. Le nouveau flux de circulation qui en résulte a rendu nécessaire l'aménagement d'un giratoire sur la rue des Quartiers afin de :

- sécuriser l'accès des habitants du futur lotissement sur la rue des Quartiers,
- sécuriser les conditions de circulation pour les usagers de la rue des Quartiers et des habitants actuels de la rue des Roses.

Par délibération du 12 novembre 2024, les travaux ont été attribués à l'entreprise COLAS pour un montant total de 168 980,00€ HT.

Dans cet aménagement, il est prévu de reprendre les arrêts de TUB. Or, l'évolution du trafic des transports publics de l'agglomération nécessite une adaptation de la ligne B par la mise en service de bus articulés à moyen terme, impliquant une mise aux normes des arrêts afin de répondre aux futures exigences des transports.

Par délibération n°44-2009 du 26 mars 2009, Saint-Brieuc Armor Agglomération a déclaré que les équipements liés à la mise en accessibilité du réseau de transports urbains sont de sa compétence pleine et entière. Ce faisant, Saint-Brieuc Armor Agglomération assure une cohérence et une lisibilité tout en prenant ses responsabilités en la matière vis-à-vis des personnes à mobilité réduite.

L'objectif de cette convention est de confier la maîtrise d'ouvrage déléguée à la commune de Ploufragan. SBAA s'engage à assurer l'intégralité du financement de la mise en accessibilité des arrêts TUB situés rue de Bel Air et rue des Quartiers à Ploufragan.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter la délibération suivante :

Vu le code général des collectivités territoriales, le code de la voirie routière et le code de la propriété des personnes publiques,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer avec SBAA la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée et de travaux sur mandats relative à la mise en accessibilité des arrêts de bus du réseau TUB positionnés de part et d'autre du giratoire.

LE MAIRE
Rémy MOULIN



A Ploufragan, le 14 mars 2025

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Maxime LE CRONC